

**Arrêté du 5 mars 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Foix
NOR : JUSB1506437A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté de délégation des chefs de la cour d'appel de Toulouse, en date du 3 mars 2015 ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Josiane PUJOL (BELINGUIER), adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, au tribunal d'instance de Toulouse, est déléguée au tribunal d'instance de Foix par arrêté de délégation des chefs de la cour d'appel de Toulouse, en date du 3 mars 2015, en qualité de régisseuse intérimaire, à titre exceptionnel, pour la période du 15 mars 2015 au 14 mai 2015, au tribunal d'instance de Foix.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Toulouse, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 5 mars 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK